



Guillaume MARTIN
3 Avenue des chênes
33950 Lège-Cap-Ferret
Tel : 0610640865
Siret : 478 867 898 00049
N° Formateur : 75331040333



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : APPROFONDISSEMENT en Kinésiologie Plurielle

Stage d'approfondissement en Kinésiologie Plurielle :

**Du 4 au 6 AVRIL 2025
Du 30 MAI au 1^{er} Juin 2025**

NOM : Prénom :
Adresse : Code Postal :
..... Ville : Tel :
Courriel :
Profession :
Date de naissance :

Règlement à joindre avec l'inscription : Acompte de 300€ et 1 chèque de 780 € à l'ordre de Guillaume MARTIN

**Ce bulletin d'inscription est à renvoyer à :
Guillaume MARTIN (ORAKLE)
3 Avenue des chênes
33950 LEGE-CAP-FERRET**

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à me contacter au 06 10 64 08 65 ou par mail
orakle.formation@gmail.com

Lieu des stages : Hotel Ibis style à Mérignac 95 Av. JFK, 33700 Mérignac.

EIRL Guillaume MARTIN
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DU BESOIN INITIAL FORMATION INDIVIDUELLE



NOM, Prénom :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

MAIL :

TEL :

PROFESSION :

FINANCEMENT DE LA FORMATION ENVISAGÉE :

PERSONNEL

EMPLOYEUR

MIXTE FIFPL

PÔLE EMPLOI

AUTRE :

PROVENANCE DU CONTACT :

PERSONNE(S) EN SITUATION DE HANDICAP ? OUI NON

Si oui, de quel type de handicap s'agit-il ?

Quels aménagements sont d'ores et déjà existants ou envisagés ?

EIRL Guillaume MARTIN
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».



VOTRE PROJET DE FORMATION

SUJET DE LA FORMATION ENVISAGÉE :

OBJECTIFS DE CETTE FORMATION :
(Connaissances, savoir-faire, savoir-être)

TYPE(S) DE BESOIN(S) :

- Montée en compétences
- Reconversion
- Création d'une nouvelle activité
- Evolution professionnelle envisagée
- Autre (Lequel) :

AUTRES FORMATIONS SUIVIES SUR LE MÊME SUJET PRÉCÉDEMMENT ? (Si oui, laquelle et quand ?)

QUELS POINTS OU DIFFICULTÉS THÉORIQUES OU PRATIQUES SOUHAITEZ-VOUS VOIR DÉVELOPPER PAR LE FORMATEUR ?

SOUHAITEZ-VOUS INTÉGRER DES CAS OU RETOURS D'EXPÉRIENCES CONCRETS LIÉS À VOTRE ENTREPRISE OU ACTIVITÉ ?

AVEZ-VOUS D'AUTRES SOUHAITS À NOUS COMMUNIQUER AU SUJET DU CONTENU DE LA FORMATION, DE SES OBJECTIFS OU DE SON DÉROULÉ ?

LOGISTIQUE



NOMBRE DE JOURS ENVISAGES : 6 JOURS

FORMAT :

PRÉSENTIEL (Notre formation se déroule uniquement en présentiel)

PRÉCISIONS :

DATES SOUHAITÉES OU PÉRIODE ENVISAGÉE :

Du 4 au 6 AVRIL 2025 et Du 30 MAI au 1^{er} JUIN 2025

CONTRAINTES HORAIRES / DATES / LIEUX :

Je certifie avoir suivi la formation en Kinésiologie Plurielle chez ORAKLE.

DATE & SIGNATURE :

EIRL Guillaume MARTIN
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».

Guillaume MARTIN
3 Avenue des chênes
33950 Lège-Cap-Ferret
Tel : 0610640865
Siret : 478 867 898 00049
N° Formateur : 75331040333

CONTRAT INDIVIDUEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Obligatoirement utilisé lorsque le particulier bénéficiaire de la formation finance lui-même tout ou partie de sa formation : articles L. 6353-3 à 7 du code du travail)

Entre les soussignés :

D'une part :

EIRL Guillaume MARTIN
3 Avenue des chênes
33950 Lège-Cap-Ferret
Siret : 478 867 898 00049

Enregistré sous le numéro de déclaration d'activité N° Formateur : 75331040333 auprès de la DREETS Nouvelle Aquitaine.

Et d'autre part :

Nom..... Prénom.....
Date de Naissance :
Adresse.....
Ville..... CP Tél
Profession

Est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail.

ARTICLE : I. OBJET DU CONTRAT

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

« MASTER CLASS I en KINESIOLOGIE PLURIELLE ».

Article II. Nature et caractéristique des actions de formation :

L'action de formation entre dans la catégorie des actions de « Action de formation » prévue par l'article L. 6313-1 du code du travail.

Elle a pour objectif :

- ✓ Identifier les blocages d'apprentissage d'un point de vue des connexions fonctionnelles cérébrales en fonction d'un objectif grâce au test musculaire.
- ✓ Analyser les conséquences qui découlent de ces blocages.
- ✓ Mettre en œuvre les meilleures corrections pour relancer le mouvement motivationnel.
- ✓ Identifier les difficultés psycho-émotionnelles limitant la réalisation de l'objectif d'un individu grâce au test musculaire.
- ✓ Établir un Bilan d'apprentissage en fonction d'un objectif spécifique d'un point du point de vue de la Kinésiologie.
- ✓ Traiter ces mêmes difficultés grâce à la kinésiologie.
- ✓ Traiter de façon cohérentes ces objectifs spécifiques.
- ✓ Décider de s'exclure et de déléguer tout traitement en cas de suspicion d'un problème ne relevant pas de ces compétences.

Sa durée est fixée à : 6 jours (7H/J)

Programme de formation : Le programme de la formation est joint en annexe 1.

Sanction de la formation : Une attestation de formation sera délivrée en fin de parcours.

Article III. Niveau de connaissances préalables nécessaire :

Afin de suivre au mieux l'action de formation susvisée et obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation, le niveau de connaissances suivant :

Cette formation est dispensée à toute personne ayant suivi la formation en Kinésiologie Plurielle avec Guillaume MARTIN chez ORAKLE.

Article IV. Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu :

STAGE 1 : 4 au 6 AVRIL 2025
STAGE 2 : 30 MAI au 1^{er} JUIN 2025

EIRL Guillaume MARTIN
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».

À : Hotel IBIS STYLE, 95 J.F. Kennedy 33700 MERIGNAC

Elle est organisée pour un effectif de 6 à 20 stagiaires.

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes :

Chaque stagiaire recevra un document reprenant l'enseignement théorique suivi pendant le stage. La formation se déroule en alternant les séquences théoriques sur tableau blanc, vidéo projecteur, mise en pratique entre stagiaires après démonstration du formateur.

Les diplômes, titres ou références de(s) personne(s) chargée(s) de la formation sont :

Ostéopathe D.O
Kinésologue
Praticien en MTC
Florithérapeute

Article V : Délai de rétractation

Le stagiaire est informé qu'il dispose d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la date de la conclusion du présent contrat. Le cas échéant, le stagiaire informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Il peut utiliser à cet effet le formulaire de rétractation joint au présent contrat.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire qui a exercé son droit de rétractation dans les délais prévus.

Article VI. Dispositions financières :

Le prix de l'action de formation est fixé à : 1080 € TTC

Le stagiaire s'engage à payer la prestation selon les modalités de paiement suivantes :

Après un délai de rétractation mentionné à l'article 5 du présent contrat, le stagiaire effectue un premier versement d'un montant de 300 euros.

(Cette somme ne peut être supérieure à 30 % du prix acquitté par le stagiaire y compris les frais d'inscription).

Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation, selon le calendrier ci-dessous :

1 chèque de 780 € à l'ordre de Guillaume MARTIN (encaisser début AVRIL 2025)

EIRL Guillaume MARTIN
Siret 47886789800049

« Organisme enregistré sous le numéro 75331040333 auprès du préfet de la DREETS Nouvelle Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État ».

Article VII. Interruption du stage

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Une annulation intervenant plus de 14 jours calendaires avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation.

Une annulation intervenant entre 14 et 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50% du montant du stage.

Une annulation intervenant moins de 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article VIII. Cas de différend :

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Bordeaux sera compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire à, le

Pour le stagiaire
(Nom et prénom)

Pour l'organisme

(Cachet de l'organisme)

ANNEXE

Formation : MASTER CLASS I en Kinésiologie Plurielle

Contenu de la formation

Le contenu présenté ici ne constitue pas un enseignement médical, il parle de philosophie, de psychologie et de courant de pensées de la santé non conventionnel. Il est partagé à titre informatif et ne peut se substituer à un diagnostic effectué par un médecin ou un professionnel de santé. Soignez-vous toujours en accord avec votre médecin et les données acquises de la science.

Stage 1 :

1. Approfondissement du spécifique : l'objectif et objectif inconscient, incongruence d'âge, les métaphores d'intégration, exercices des 5 principes, les mots du Choix/non choix du baromètre, techniques supplémentaires en TFH.

Approfondissement des modes :

2. Structure (colon descendant houston, tendance hiatale, les chakras).
3. Écologie personnelle (génétique paternel/maternelle, style de vie environnement).
4. Émotionnelle (9.6 Poumon, émotions hypothalamique, rituels, réflexes de stress crâniens, habitudes, image de soi).
5. Énergétique (méridiens maintenant et alors, champs de l'aura, point d'acupuncture perdu, éducation de la vision, points des yeux occiput, oreille moyenne, récepteurs de tension de la main, récepteurs de la peau, polarité du corps, équilibration coquillage, affirmations spécifiques).
6. Mode Réactif (chakras réactifs, image de soi réactive).
7. Mode Spirituel (connexion spirituelle, intercession, esprit blessé, cantillation).

8. Mode Soi (Libération des vieux messages ancrés implant hypnotiques, rebirth simple).
9. Autres Mode digitaux (circulation artérioveineuse, formes d'émotion, système de croyances appris et tribaux)
10. Approfondissement du Global. Les chakras, les switching profond.
11. Préparation aux 7 dimensions de l'intelligence.

Stage 2 :

12. Les profils d'organisation Cérébral.
13. Cerveau dominant, œil dominant, oreille dominante, main dominante, pied dominant.
14. Global et contexte.
15. Les 7 Dimensions de l'intelligence.
16. L'objectif, la pré activité, l'ancrage,
17. L'équilibrage X-Traordinaire.
18. Les remodelages.
19. Dimension de la Latéralité.
20. Dimension du Centrage
21. Dimension du Focus.
22. Dimension de la Motivation.
23. Dimension des mouvements crâniens.
24. Dimension de la Respiration.
25. Dimension des Régulateurs Corporelles.
26. Les 4 modes Digitaux (Structure, écologie Personnelles, Émotionnelle, Énergétique).
27. Pré Tests spécifiques.
28. HIGH GEAR - LOWGEAR
29. Test éclair de chaque dimension
30. Test approfondi de chaque dimension